

Département de la Manche – Canton de Bréhal
**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 0
Présents : 11

DATE DE CONVOCATION

25/09/2025

DATE D'AFFICHAGE

25/09/2025

Etaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
LAINE Michèle, Maire déléguée du Mesnil Drey
PIETTE Pascale, SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
BIDOT Hélène, MOULIN Jacky, ANELLI Franck, BENSET Jocelyne, DURAND
Alexandre
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration :

Absent(s) excusés : Mme Sylvie TETREL, M. Antoine MARIE AMIOT, M. Alexandre
DURAND, M. Franck ANELLI

Absent(s) : Mme Jocelyne BENSET (arrivée à 20h33), Mme Stéphanie TIROT (arrivée
à 20h36), Mme Pascale PIETTE (arrivée à 20h39)

Début de séance : 20h31

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal**
- **Rapport d'activité GTM 2024**
- **Subvention supplémentaire : "Les Fêtard en Furie"**
- **Devis : Réfection "Impasse de la Bidellerie"**
- **Devis : Travaux de branchement AEP – Maison La Beslière**
- **Vente du Babyfoot**
- **Organisation du 11 novembre**
- **Prix d'un repas lors du repas des aînés**
- **Achat de fournitures pour l'école**
- **Questions diverses**

PRESENTATION DU BUDGET PAR M. DIDIER RIBIER

M. RIBIER Didier, Conseiller aux Financeurs Locaux à Trésorerie de Granville, présente au conseil municipal le bilan du budget 2024.

Arrivée de Mme Jocelyne BENSET à 20h33

Arrivée de Mme Stéphanie TIROT à 20h36

Arrivée de Mme Pascale PIETTE à 20h39

2025.10.74 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2025

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 03 septembre 2025 a été transmis aux conseillers municipaux, qui en ont pris connaissance.

Mme Sylvie TETREL a précisé par mail que le devis pour les travaux du cimetière de la Beslière, mentionné lors des questions diverses, est établi sur les recommandations de l'architecte paysager du CAUE, pour absorber l'humidité qui entre par capillarité dans les murs de l'église.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- **D'approuver le compte rendu de la séance du 03 septembre 2025 sans observations**

Observation :

Résultat du vote :

11 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

Rapport d'activité 2024 - GTM

Le rapport d'activité 2024 n'a pas pu être présenté au conseil municipal.

L'approbation du rapport d'activité est reportée au prochain conseil municipal.

2025.10.75 – Subvention supplémentaire : "Les Fêtards en Furie"

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de subvention supplémentaire de l'association "Les Fêtard en Furie", d'un montant de 200 €.

M. Michael SEBIRE précise la nature exceptionnelle des travaux : remplacement du groupe électrogène du char.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- **D'approuver la demande de subvention supplémentaire d'un montant de 200 €**

Observation :

Résultat du vote :

10 Voix pour

0 Voix contre

1 Abstention (M. Michaël SEBIRE)

2025.10.76 – Devis : Réfection "Impasse de la Bidellerie"

Madame le maire présente aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise HALLAIS TP, pour la réfection de la voirie "Impasse de la Bidellerie" en enrobé, d'un montant de 8 578.08 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer et valider le devis proposé**

Observation :

Résultat du vote :

10 Voix pour

0 Voix contre

1 Abstention (M. David BONJOUR)

2025.10.77 – Devis : Travaux de branchement AEP – Maison La Beslière

Madame le maire présente aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise HALLAIS TP, pour le branchement de l'eau du logement sis 19 Route du Manoir, la Beslière 50320 FOLLIGNY, d'un montant de 3 069.12 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer et valider le devis proposé**

Observation :

Résultat du vote :

10 Voix pour

0 Voix contre

1 Abstention (Mme Jocelyne BENSET)

2025.10.78 – Vente du Baby-foot

Madame la Maire a rappelé aux membres du conseil municipal l'acquisition, en février 2024, d'un baby-foot pour la cellule commerciale, d'un coût de 3 192 € TTC. Le locataire, SNC ALIZARD, a sollicité le retrait de cet équipement pour installer une zone "Snack".

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- **De mettre en vendre le babyfoot pour un montant de 1 800 €**
- **D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Observation :

Résultat du vote :

11 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

Organisation du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à Folligny à 9h00.

L'organisation de la cérémonie sera planifiée lors de la commission de fleurissement du 27/10/2025.

2025.10.79 – Repas des aînés : Tarif repas personne extérieure

Madame le maire a rappelé aux membres du conseil municipal que les personnes invitées au repas des aînés sont soumises à des critères. Madame le Maire souhaite mettre en place un tarif pour les personnes :

- Ne respectant pas les critères d'âge
- Conjointes ou autres personnes domiciliées à une adresse différente

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- **D'appliquer un tarif de 30 € aux personnes ne respectant pas les critères d'âge ou pour les conjoints ou autres personnes domiciliées à une adresse différente.**

Observation :

Résultat du vote :

11 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

QUESTIONS DIVERSES

➤ **La Beslière :**

- Attente d'un devis pour l'aménagement autour de l'église.
- Remplacement des lampes volées à l'abri bus

➤ **Commissions :**

- Pt Journal : le 27 octobre à 18h30
- Décoration de Noël et cérémonie du 11 novembre : le 27 octobre à 19h30
- Journée Citoyenne : le samedi 8 novembre 2025

➤ **Le Mesnil Drey :**

Contrat de location : il est impératif de donner aux usagers le dernier contrat en vigueur qui a été modifié en février 2023 et accepté par délibération et de le remettre au secrétariat, dès la signature, avec l'attestation d'assurance et un chèque d'acompte.

En cas de mise à disposition de la salle à titre gratuit, une délibération est nécessaire pour une question d'assurance.

Lors du prochain conseil, nous prendrons des délibérations pour préciser certains points et les tarifs. (Couverts, gratuité, tarifs....).

Le prochain conseil municipal est prévu le 5 novembre 2025.

Fin de la séance à 21h55

LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal de Folligny
Mercredi 01 octobre 2025 à 20h30

N°	Objet	Décision
2025.10.74	Approbation du compte rendu de la réunion du 03 septembre 2025	Favorable
2025.10.75	Subvention supplémentaire : « Les Fêtards en Furie »	Favorable
2025.10.76	Devis : Réfection « Impasse de la Bidellerie »	Favorable
2025.10.77	Devis : Travaux de branchement AEP – Maison La Beslière	Favorable
2025.10.78	Vente du baby-foot	Favorable
2025.10.79	Prix d'un repas lors du repas des aînés	Favorable

Le secrétaire de séance Stéphanie LE CORFEC	Le maire Florence GOUJAT